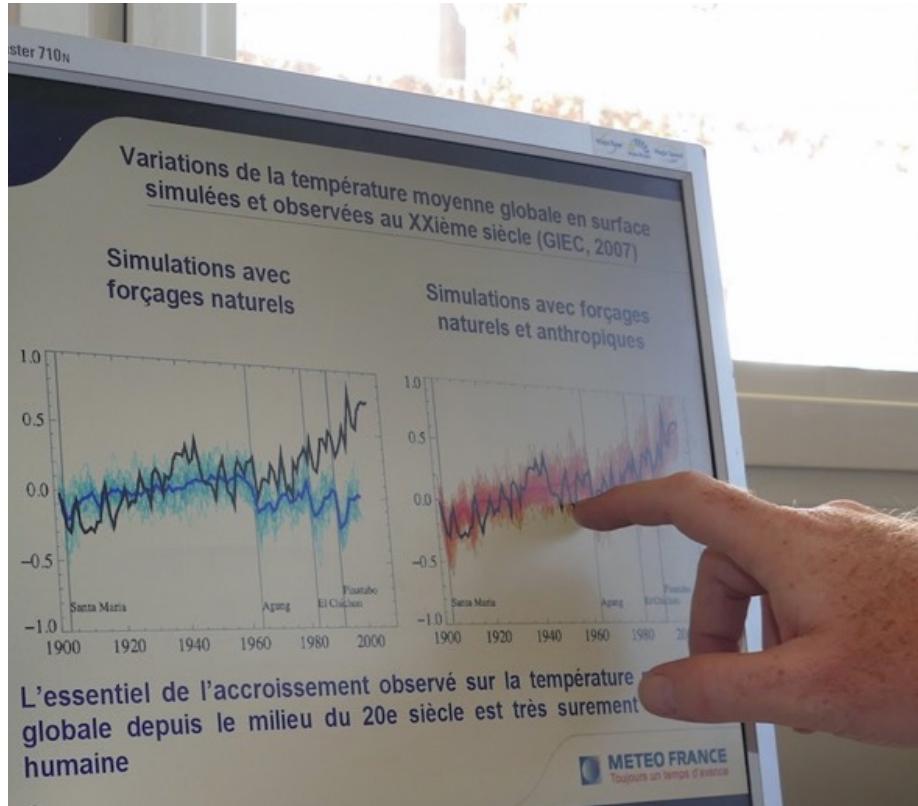


Montée des eaux : Mayotte touchée par des changements de climat



On ne parle pas ici de climat politique, mais bien des variations de températures ou de pluviométrie qui impactent notre île. Les premières mesures prouvent que Mayotte est bien menacée par l'élévation du niveau des océans.

Page 2



Votre portail captif par



Alter 6.com
Alternative System

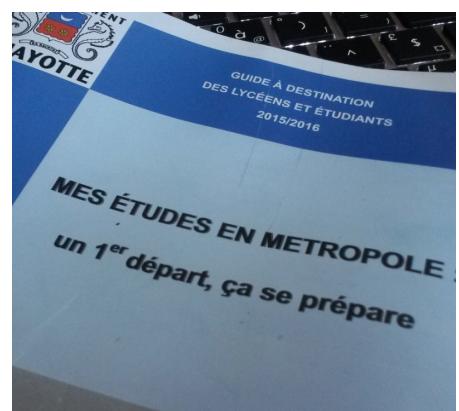


Votre partenaire informatique à Mayotte



Education

Résultats médiocres, mauvaises conditions de travail... L'accompagnement scolaire s'organise



Education

Le PS interpelle le département sur les difficultés financières de ses étudiants

COP21

Montée des eaux : Mayotte touchée par des changements de climat



Bertrand Laviec : « L'homme seul responsable des dérèglements climatiques »

On ne parle pas ici de climat politique, mais bien des variations de températures ou de pluviométrie qui impactent notre île. Les premières mesures prouvent que Mayotte est bien menacée par l'élévation du niveau des océans.

A la veille du lancement de la grande Conférence des Parties, COP21, nous avons cherché à savoir si Mayotte était impactée par un quelconque changement climatique. A notre grande surprise, les services de Météo France Mayotte ont bien enregistré des évolutions, certaines bénignes, d'autres plus sensibles.

\$

« Nous avons découpé l'atmosphère qui entoure la planète en cubes et observé les évolutions, notamment l'impact des

gaz à effet de serre », explique Bertrand Laviec, le directeur de l'antenne locale de Météo France, spécialiste des situations de crise.

Jusqu'à présent, Mayotte n'était qu'un petit confetti sans importance, mais les capacités d'observation ont été améliorées, « nous sommes descendus de l'échelle 200kms à 40-50 kms, et obtenu ainsi il y a quelques semaines les premiers calculs pour Mayotte. »

L'homme (ir)responsable

Le hic, c'est qu'il faut pouvoir les comparer. Et notre territoire manquait, manque toujours d'ailleurs, cruellement d'instruments de mesure et de données, en dehors de Pamandzi pour laquelle on possède des relevés des années 60. «

Nous avons donc homogénéisé les données avec Madagascar et les Comores pour pouvoir les comparer. »

En matière de températures tout d'abord. « Depuis 1900, les minimales (de nuit) ont augmenté de 0,13° par décennie à Mayotte, et les maximales de 0,15°, nous sommes donc à plus de 1,5° en plus d'un siècle », constate le météorologue. Et la cause est unique pour lui, « à 100%, l'homme ! »

N'essayez même pas de lui parler de l'influence des éruptions à la surface du soleil, qui, superposées à la courbe des températures du globe, offre une bonne corrélation, « les cycles solaires alternent tous les 11 ans, et se remettent alors à zéro. Lorsque les températures sont liées à une évolution naturelle, elles n'augmentent environ que de 1 degré tous les 10.000 ans, et non en 100 ans comme c'est le cas actuellement ». Il produit d'ailleurs une courbe éloquente d'influence des activités humaines.

« Risque équivalent aux atolls polynésiens »

Les précipitations n'offrent pas une évolution spectaculaire. « Depuis les années 50, on évolue légèrement vers le plus sec dans le sud de l'île, et dans la même proportion vers le plus humide dans le nord. » Seule Petite Terre est franchement moins arrosée avec 2% de différence. Actuellement, le talweg de mousson (phénomène qui organise la mousson), n'a toujours pas apparu dans notre zone.

Par contre, le niveau global des océans donne matière à inquiétude. « Il augmente de 4 à 5 cen-

timètres depuis les années 50. Une évolution comparable aux atolls polynésiens », qui sont l'objet de toutes les attentions pour cette COP21. Pour Bertrand Laviec, le danger n'est pas le même : « une grosse vague peut tout emporter des atolls plats polynésiens, ici le relief nous sauve. » L'impact sur les habitations n'est pas de son ressort, mais celui des services de l'Etat comme la DEAL ou le BRGM, qui sont alertés.

Les cyclones enfin, auxquels les météorologues ont consacré une conférence sur les prévisions et l'évaluation des risques. Pas de grands changements pour eux, si ce n'est qu'à l'horizon 2070, leur intensité augmentera, « et statistiquement parlant, on est certain qu'il y en aura un dans le siècle. »

« On s'est bien amusé ! »

Une fois ce constat dressé, que peut la COP21 ? Bertrand Laviec nous aide à comprendre le fonctionnement des forces en présence : « Au sein du GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, vivent trois familles. Les experts de l'étude climatique que nous sommes, les scientifiques qui évaluent son impact sur la faune, la flore etc., et les politiques. Ce sont eux qui vont s'exprimer à la COP et tenter d'infléchir la courbe. »

Quatre possibilités s'offrent à eux. Soit l'humanité poursuit sur le même modèle de croissance globale, soit elle parvient à stabiliser en position, haute ou bien basse, « soit enfin elle réalise 'qu'on s'est bien amusé', et qu'un déclin de l'impact est indispensable. C'est ce dernier enjeu qui est retenu comme ambition de la Conférence internationale qui commence demain. » Soit une limitation de

2 degrés du réchauffement climatique par rapport à l'ère pré-industrielle, « pour contrer une tendance donnée par le GIEC de hausse des températures de 0,3 à 4,8° d'ici 2100. »

Bertrand Laviec donne d'ailleurs une conférence sur les mécanismes du changement climatiques le 7 décembre 2015 à 18h au cinéma Alpa Joe de Mamoudzou, et pourra répondre aux questions.

Les conclusions de la COP21 qui se déroule dans un climat post attentats, seront très attendues, d'autant qu'hormis le Protocole de Kyoto en 1997 dans lequel les pays industrialisés s'engageaient à limiter leur émissions de gaz à effet de serre à 5%, peu de conférence ont obtenu de réelles avancées depuis.

Anne Perzo-Lafond

LE JDM

- Contenus originaux
- PDF Hebdomadaire
- Accès aux archives
- Module de recherche

Education

“Faites vos jeux” pour la fête de la science !

Crée en 1991 par Hubert Curien, la Fête de la Science est organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle est destinée à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre les chercheurs et le grand public. La volonté de valoriser auprès des jeunes les études et les carrières scientifiques entre également parmi ces objectifs. Cette Fête prolonge le travail des classes dans leur programme de sciences : observer, manipuler, émettre des hypothèses, vérifier, confirmer ou infirmer...

Le Vice-rectorat de Mayotte s'inscrit dans cet événement national. La communauté éducative, de nombreux partenaires, services de l'Etat, associations et entreprises, participent à la fête de la science pour contribuer au développement d'une culture scientifique chez les plus jeunes.

Avec de nombreux participants : le comité de pilotage de la Fête de la science du vice-rectorat, la direction du collège de Chiconi et ses personnels, les équipes pédagogiques des écoles, collèges et lycées, les conseillers pédagogiques, les conférenciers, les enseignants et les partenaires.

Pour la seconde année, les classes présentant les meilleurs stands seront récompensées. Des dotations matérielles fournies par les partenaires de la Fête de la Science et le Vice-rectorat seront attribuées aux participants.

Le village des sciences au collège de Chiconi accueillera 59 stands, ateliers et animations réunissant élèves, associations et organismes partenaires, 26 stands du second degré, 15 stands du premier degré, 18 stands partenaires

En dehors du village, 30 autres classes se sont engagées dans un projet Fête de la science, ils seront présentés dans les écoles et accueilleront les élèves des écoles du secteur. Rendez-vous les 3 et 4 décembre.

Formation

Résultats médiocres, mauvaises conditions de travail... L'accompagnement scolaire s'organise



Signature de partenariats entre le président du conseil départemental et les maires

La langue de bois est de moins en moins maniée chez les vice-recteurs de passage à Mayotte. L'heure est au diagnostic et à la recherche de solutions. Sans a-priori. Toucher à la fois les parents, les maires, les associations et bien sûr, les enfants, telle est la vertu de la SASPE. Avec la participation, et c'est bien la preuve que les temps changent, des religieux et des madrassas.

Structure du conseil départemental, le Service Accompagnement scolaire et Partenariat éducatif (SASPE) œuvre sur 54 sites à Mayotte, « mais nous sommes loin de répondre aux besoins », reconnaît Soibahadine Ibrahim Ramadani, président du conseil départemental, qui rappelle que le cadre de travail est la Loi de

refondation de l'école de la République, ajouté du nouveau socle appliquée à la rentrée 2016.

Les acteurs du SASPE étaient réunis ce samedi matin dans l'hémicycle Younoussa Bamana pour signer des partenariats, et poser le contexte.

Nathalie Costantini, la vice-recteur de Mayotte, faisait remarquer que l'outil SASPE devait être partagé : « Nous devons travailler ensemble, il n'y a pas de concurrence, l'enfant pour se construire doit passer par tous les partenaires. » Car les outils sont proches, voire les mêmes entre le département et l'Education nationale : aide aux devoirs, apprentissage des langues vivantes, pratiques sportives et champ culturel. Une vice-recteur qui invitait, ce ne fut pas toujours le

cas par le passé, les madrassas, les écoles coraniques, « qui peuvent apporter leur soutien à la réussite du défi de l'éducation. »

Les maires concernés

La déléguée du préfet à la politique de la ville Violaine Pauline-Lemperre, interpellait les communes, « vous êtes à la fois nos interlocuteurs et nos partenaires. » Si le président de l'association des maires, Said Omar Oili était absent de ce plateau bien pourvu, son représentant, Mohamed Moindjee, rappelait que plusieurs réunions de terrain avaient déjà eu lieu en présence d'élus locaux concernés. Une petite dizaine d'entre eux signait d'ailleurs les conventions de partenariats tripartites avec le conseil départemental et l'Education nationale.

Sur le terrain, cet accompagnement scolaire suit quatre axes, rappelés de manière concrète par Pascal Ferrié, Coordonnateur départemental de l'accompagnement scolaire : « face aux résultats médiocres, aux conditions peu propices au travail pour les élèves qui n'ont pas toujours l'électricité, et des parents peu impliqués, il fallait mettre en place un dispositif d'accompagnement scolaire et éducatif pour les élèves du CM2 au lycée, et former les parents d'élèves ».

Former les intervenants, le personnel sociaux-éducatif, les impliquer et produire des connaissances territorialisées, « avec notamment l'Université de Rouen », sont les trois autres axes de travail.

« Pourquoi lire ? »

Le principal du collège K1, Didier Pieulat, évoquait le dispositif mis en place au sein de son établissement,

l'école de la famille « qui propose à la fois un accompagnement scolaire de l'enfant mais en présence des parents qui peuvent ainsi comprendre l'organisation scolaire, et l'école des parents, une centaine y sont inscrits. »

Le témoignage des cadis était sollicité et c'est Elmanouni Mohamed Nassur, le porte-parole du grand-Cadi qui rappellera le rôle primordial du savoir dans l'islam : « c'est l'ange Gabriel qui a notamment amené le prophète vers la lecture ». Suivi par le représentant d'une des plus grosses madrassas de l'île, école coranique, qu'il préfère appeler « école de vie », avec ses 500 enfants à Sada : « des enseignants et des étudiants viennent les accompagner scolairement, et nous avons noté que certains réussissent ainsi mieux leurs études. »

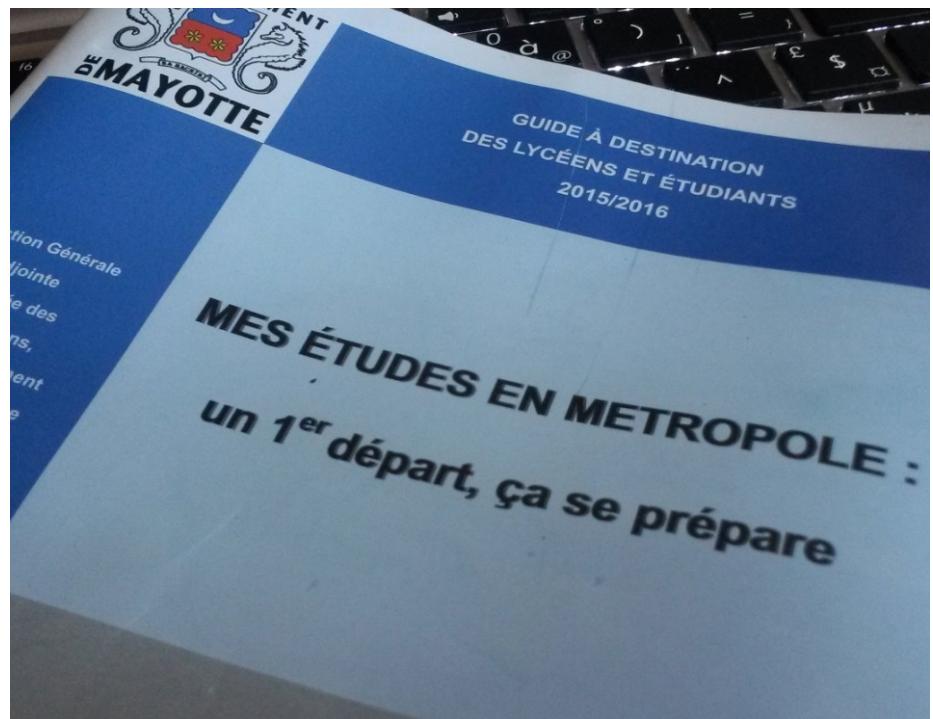
Enfin, c'est le chercheur linguiste Mlaïli Condro, qui mettait en garde contre les comparaisons hâtives, on suppose avec la métropole et les autres DOM, « elles induisent des transpositions tout aussi hâtives. Il faut avant tout s'interroger sur la place de l'éducation à Mayotte, de l'histoire de l'école française à Mayotte. »

Il relevait une forte incompréhension en matière de lutte contre l'illettrisme : « il faut se demander ‘pourquoi lire ?’ Ça relève d'une évidence, et c'est conseillé par l'ange Gabriel, mais est-ce parce que c'est bénéfique ? Salutaire ? » Une réponse semble inévitable et un bon point de départ si l'on considère que peu de Mahorais, même à des postes clés, ont lu des ouvrages de référence. L'objectif à atteindre avec la lecture est en effet à interroger. « Il faut mettre l'écrit au centre pour réussir », concluait le chercheur.

Anne Perzo-Lafond

Education

Le PS interpelle le département sur les difficultés financières de ses étudiants



Un livret conçu pour les lycéens et étudiants sur le départ

Le représentant du PS, Abdou Ali Mlanao, qui signe pour le 1er secrétaire en attente d'une décision judiciaire, s'exprime dans un communiqué de presse sur les difficultés financières rencontrées par les étudiants Mahorais en métropole.

C'est par les réseaux sociaux que l'information leur est remontée : le conseil départemental n'aurait pas versé les aides accordées aux étudiants, « trois mois après la rentrée, sans ressources, ils sont menacés d'expulsion pour des loyers impayés. »

Certains se voient contraints d'abonner leurs études pour travailler et subvenir à leurs besoins. Ce qui n'a pas été incompatible pour nombre de leurs aînés, qui finançaient leurs études par des emplois

parallèles.

Une situation qui se répète chaque année, donnant lieu à des débats houleux au sein de l'assemblée départementale. Aucune raison politique à en croire le PS qui fustige un exécutif à dominante UMP, mais plutôt « une situation plus grave que les autres années ».communiqué de presse du PS

L'élu incite à changer de fonctionnement, « le laxisme n'a plus sa place dans notre collectivité. Mayotte doit regarder vers l'avant et penser à ses futurs cadres qui sont les étudiants d'aujourd'hui. »

Le PS appelle à un versement rapide de ces aides.

A.P-L.

Education

Dialogue social difficile entre le préfet et l'Intersyndicale



A la suite du mouvement de grève du début du mois, l'Intersyndicale CGT, CFDT, FAEN, FO, Solidaires, FSU, était invitée en préfecture mercredi 25 novembre pour négocier la transposition du code du travail à Mayotte, et le 27 autour de propositions destinées à renforcer attirer de nouveaux fonctionnaires. Pour rien selon les syndicats.

Sur cette rencontre, en matière d'« attractivité » du territoire, l'intersyndicale du social qui indiquait avoir déjà communiqué sur le sujet, a de nouveau remis ses revendications au préfet Seymour Morsy.

C'est une traduction essentiellement financière et fiscale de l'attractivité que fait l'Intersyndicale. Elle se base sur un constat : « alors que les besoins de fonctionnaires ne cessent

d'augmenter, les décisions prises depuis 2013 ont créé une crise de recrutement sans précédent dans de nombreux secteurs. » Mais sans mentionner l'image ternie du territoire par le mouvement social de 2011.

La première des mesures concerne on le sait l'indexation, cette surrémunération censée attirer et maintenir les fonctionnaires sur le territoire, qui atteindra 40% en 2017, que les partenaires sociaux réclament au même niveau que les 53% réunionnais, qui leur feraient une concurrence déloyale en matière de recrutement. Une mesure qui « se justifie économiquement par le coût de l'enclavement, du prix des logements, de l'insécurité, de l'état des systèmes de santé et d'éducation... »

« Compensations pour une destination difficile »

Les indemnités ensuite doivent être réévaluées, notamment l'Indemnité de Sujétion géographique (ISG), le maintien de l'Indemnité d'Eloignement (IE) pour le personnel arrivé avant la réforme, leur fiscalité revue, le maintien des bonifications-retraites, et indemnités de résidence.

Autre point, Mayotte est une destination difficile à écouter les enseignants. Ils demandent donc qu'elle soit compensée par une accélération ultérieure de carrière, une garantie de retour à l'académie d'origine sur laquelle la position du gouvernement n'est pas claire, tout comme ses engagements sur le respect du décret de 1996 ou la non fiscalisation de l'Indemnité d'Eloignement, qui ont fait l'objet de rétropédalages.

Enfin, les fonctionnaires demandent des facilitations de conditions de vie à Mayotte, sur « l'accès aux logements par la mise en place d'un parc dédié, les dispositifs de garde d'enfants, l'implantation de mutuelles de la fonction publique, et enfin, une nouveauté, « Faciliter les déplacements des agents dans la région et vers la métropole par la mise en place d'un passeport de voyage garantissant des tarifs basse saison toute l'année. »

« Une parodie de dialogue social »

Sur l'ensemble des points de revendication, la réponse est surtout attendue sur l'indexation et la fiscalité. Surtout que, et l'Intersyndicale le rappelle, « Mayotte demeurera peu attractive si les conditions de vie ne s'améliorent pas (insécurité, santé, enseignement, formation,

logement, communication, transport, distraction...). (...) Cela implique des investissements importants dans le but à la fois de rattraper les retards et de réparer les erreurs. »

Si le courrier au préfet pour rappeler ces points se veut conciliant dans sa chute, puisqu'il évoque les évolutions permises par le plan Mayotte 2025, ce n'est pas le cas du communiqué envoyé ce dimanche après la rencontre de ce vendredi : « Au total, une heure et demi de réunion... (...) Une parodie de dialogue social... » Rappelons que les manifestations sont suspendues, bien qu'autorisées par le préfet malgré l'état d'urgence, par l'Intersyndicale devant les risques de débordement.

D'autres rencontres sont prévues avec une mission gouvernementale au début du mois de décembre sur le sujet de la transposition du code du travail, et sur la reprise en compte de l'Ancienneté Générale des Services d'ici la fin du mois de janvier ...

Anne Perzo-Lafond

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
 I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
 07.85.05.96.59.

Hommage attentats

Les collégiens de Sada participent à l'hommage national aux victimes des attentats

Le collège de Sada a vécu un moment fort: plus d'une centaine d'élèves a affiché leur drapeau français sur le portail de l'établissement ce vendredi matin. L'équipe enseignante leur avait posé une question : «connaissez-vous les couleurs du drapeau français? Dessinez-le comme vous l'entendez.»

Une action basée sur le volontariat. Et ce vendredi matin, c'est de couleurs bleu, blanc, rouge que se paraît le portail d'accès à l'établissement. « Certains ont agrémenté leur drapeau d'un dessin, d'un symbole, d'un poème sur la non-violence, 'Vive la France', pouvait-on lire », rapporte le principal, Fabrice Alvarez au JDM. Un élève a repris les symboles véhiculés par les médias, « la tour Eiffel stylisée, 'L'Amour pas la Guerre', Pray for Paris ». Sur l'initiative d'un professeur, une classe s'était vêtue aux couleurs tricolores hier matin.

Un signe pour Fabrice Alvarez, que les jeunes sont plus touchés, « plus concernés qu'on ne le pense et que le sentiment d'appartenance à un pays est plus ancré que certains peuvent le penser à Mayotte ».

Pas d'amalgame entre terrorisme et islam

Une sensibilisation à laquelle les enseignants ne sont pas étrangers,

puisque au lendemain des attentats, une action avait été organisée, avec une première réunion en présence des 160 délégués de classes, « afin d'échanger sur la douleur, et d'évoquer les dangers d'un amalgame entre terroriste et islam. Leur expliquer qu'un désaccord ne se règle pas par les armes, et que le rapport avec la religion est très lointain, ces gens n'hésitant pas à tuer des coreligionnaires. »

Un dialogue avait suivi, ainsi qu'une minute de silence, « où nous avions précisé que nous ne tolérerions aucun incident, comme un refus manifeste de ne pas la respecter. Non seulement, tout s'est bien déroulé, mais ceux qui n'avaient pas cours sont restés... Il n'en fallait pas tant pour que Fabrice Alvarez, arrivé en août 2013 à Mayotte, reste optimiste, « ce territoire avance, n'en déplaît à certains. Ce n'est pas simple, mais quand on a envie de faire bouger les choses... »

Anne Perzo-Lafond

